

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le
ID : 044-264401589-20250911-51_2025-DE

<u>Nombre de conseillers</u>
en exercice14
présents.....10
votants.....10

L'an deux mil vingt-cinq, le **ONZE SEPTEMBRE**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 septembre 2025

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc	PIERRISNARD Béatrice	LE BOULER Cédric	CHIRADE Brigitte	HAMON Sylvain
BOMMÉ Jean-Paul	MARTIN Yves	RAIMBAUD Nelly	HUGRON Dominique	GRIMAUD Sylvie

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS NON EXCUSÉS : GUILLEMOT Tatiana ; RIOTTE Sandrine ; DUMARCHÉ Jérémy ; DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : PIERRISNARD Béatrice

OBJET :

51/2025	BUDGET PRIMITIF 2025 : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX BUDGETS ANNEXES
----------------	---

Pour permettre d'équilibrer les budgets annexes 2025 suivants : Budget annexe « Ile du Don », Budget annexe « Lotissement les Grands Clos » et Budget « CCAS », des subventions de fonctionnement de la part du budget général sont nécessaires (étant précisé que les crédits nécessaires ont été prévus au moment du vote du budget primitif).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- De verser une subvention de fonctionnement au budget annexe « Ile du Don » d'un montant de 5 000 € sur l'exercice 2025
- De verser une subvention au Budget annexe « Lotissement les Grands Clos » d'un montant de 20 000 € sur l'exercice 2025
- De verser une subvention au Budget « CCAS » d'un montant de 20 000 € sur l'exercice 2025

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ

